



Association pour le  
Bien des Aveugles  
et malvoyants

Genève

# Rapport annuel 2014



# La modernité dans la continuité



**Comme vous pouvez le lire dans cette publication, notre association, dont la création remonte à 1901, poursuit avec ténacité et générosité son engagement au service des personnes aveugles et malvoyantes de notre canton. Vous pourrez aussi y voir que son «âge» ne l'empêche pas de rester moderne dans son action.**

Cela est possible particulièrement grâce au soutien sans faille de la population genevoise qui, par ses largesses, couvre plus de la moitié des besoins financiers nécessaires à notre activité. C'est aussi grâce à la générosité, en temps et en compétences, de nombreux bénévoles en particulier au service de la Bibliothèque Braille Romande et livre parlé; comme donateurs de voix pour l'enregistrement des livres sonores, comme relecteurs des textes destinés à l'impression en braille ou lors de la manutention des collections pour le prêt. Ils assurent une part importante de notre production. Ce sont eux qui ont assuré la mise sous pli et l'envoi du présent rapport. C'est avec grande gratitude que nous relevons ces éléments.

Le Foyer du Vallon, EMS faisant partie de l'ABA, compte également sur un certain nombre de bénévoles qui viennent notamment visiter les résidents, faire la lecture ou aider lors de sa vente annuelle.

Le Comité lui-même est également composé d'une douzaine de personnes qui offrent bénévolement leurs compétences et leur soutien aux cadres et collaborateurs de l'ABA. C'est pour moi un privilège de pouvoir compter sur des personnes aussi expertes et ouvertes, et qui, au fil des années, deviennent des amis.

Un grand merci à chacun et une très cordiale bienvenue aux deux personnalités qui ont rejoint notre Comité cette année (voir encadré). Ils vont veiller avec nous à la pérennité de l'action de l'ABA aussi par un rajeunissement de l'âge moyen de notre cercle.

André Assimacopoulos  
Président

## Monsieur Xavier Barde

Expert-comptable, Monsieur Barde a occupé des fonctions au sein d'Arthur Andersen, notamment comme auditeur de l'Hospice Général et du CHUV. Il est actuellement adjoint du directeur financier de la banque Pictet & Cie SA, en charge de la consolidation et du reporting réglementaire.

Monsieur Barde a fait ses études en économie à l'université de St-Gall. Il est également actif dans le milieu associatif.

## Monsieur Edouard Gentaz

Professeur ordinaire à l'Université de Genève (faculté de psychologie et des sciences de l'éducation) depuis 2012, ses thèmes de recherches sont essentiellement axés sur les compétences précoces des bébés et sur les applications liées aux problématiques de l'accessibilité et au handicap. Monsieur Gentaz a également été directeur de recherche au CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) et est membre de plusieurs commissions pour la section de psychologie de la FAPSE de l'Université de Genève.

# Entre stabilité et projets d'envergure



**Avec l'engagement sans faille de ses 50 collaborateurs, l'ABA a été en mesure de faire face aux besoins croissants dus à l'évolution démographique et de poursuivre sereinement sa mission qui consiste à améliorer la qualité de vie, l'intégration et l'autonomie des personnes aveugles ou malvoyantes dans le canton de Genève.**

Au Centre d'Information et de Réadaptation (CIR), un service de l'ABA, les heures en faveur des clients ont sensiblement augmenté suite au renforcement du secteur social voulu par le Comité. A la Bibliothèque Braille Romande et livre parlé (BBR), autre service de l'ABA, la production de livres parlés s'est intensifiée grâce à l'excellent travail et à la motivation des 73 bénévoles donneurs de voix et des 4 techniciens du studio d'enregistrement. Le CIR et la BBR ont atteint les objectifs quantitatifs fixés dans le cadre des contrats de prestations avec l'OFAS. Le nombre d'heures productives au CIR (assistants sociaux et ergothérapeutes) est toujours supérieur de 25% par rapport à l'objectif fixé par l'OFAS, ce qui permet à l'association de disposer d'environ 4'000 heures pour des activités liées à des projets spécifiques.

Autre entité de l'ABA, le Foyer du Vallon (60 lits, 88 collaborateurs), a connu une année riche en changements avec sa nouvelle et dynamique directrice qui a su donner des couleurs vives à cet établissement médico-social spécialisé en cécité et malvoyance.

## Remerciements

L'exercice 2014 est positif grâce au soutien de la population genevoise pour les activités en faveur des personnes aveugles ou malvoyantes et grâce à deux importantes successions dévolues à l'ABA. Nous remercions chaleureusement nos donateurs pour leur générosité qui nous permet de fournir année après année des prestations variées et nécessaires.

Tout cela est rendu possible grâce au professionnalisme et à l'enthousiasme des collaborateurs et des bénévoles de l'ABA, dont les membres du Comité. Nous n'exprimerons jamais assez toute notre reconnaissance à celles et ceux qui contribuent ainsi à mener à bien notre mission.

Louis Moeri  
Directeur

## Perspectives

- Réorganisation complète du CIR valorisant les compétences professionnelles et collectives de chaque collaborateur.
- Création d'un nouveau service de l'ABA: Centre de Compétences en Accessibilité (CCA) pour le cadre bâti, les documents écrits, la signalétique.
- Une nouvelle application pour smartphone (IOS et Android) pour le téléchargement de la collection BBR audio et textuelle.
- Dans un souci constant d'offrir les meilleures prestations à ses bénéficiaires, l'ABA envisage un réaménagement complet du site du Vallon, comprenant à la fois la rénovation du Foyer du Vallon et une reconstruction du bâtiment du CIR. Ce dernier devrait réunir toutes les activités de l'ABA ainsi que des appartements protégés pour personnes aveugles ou malvoyantes.

# Rapport du trésorier



**Sur le plan financier, 2014 a été une très bonne année pour l'ABA: une année réconfortante parce qu'elle permet d'envisager plus sereinement la continuité de nos actions et la mise en œuvre de projets en faveur de nos bénéficiaires.**

Les ressources que dégage l'ABA nous permettent de concrétiser nos responsabilités et nos engagements statutaires vis-à-vis de nos bénéficiaires. Afin de contrôler et de rendre plus transparents les engagements et les développements envisagés, le Comité a décidé de créer des fonds dédiés, à savoir 3 nouveaux fonds; «Accessibilité» (avec une dotation de 400'000.– francs), «Informatique» (300'000.– francs) et «Etude site du Vallon» (300'000.– francs également), tout en renforçant les fonds existants par une dotation de 167'000.– francs. Sur le plan de la technique comptable, différentes innovations entraînent quelques incidences sur notre gestion financière et sur la présentation de nos comptes. L'application des nouvelles normes comptables RPC\* et la nécessité de présenter – notamment vis-à-vis de l'OFAS – des comptes comparables dès 2013 nous ont obligés à revoir sur certains points la présentation de nos comptes de l'année dernière.

**Sur des questions plus techniques, on relèvera, en particulier, les changements suivants:**

- une reclassification de certains postes vient influencer sur les résultats des sous-totaux, mais les chiffres finaux demeurent inchangés,
- le pool des fonds se trouve désormais intégré dans le bilan, quand bien même il n'influe pas sur la fortune,
- en raison de l'obligation de présenter désormais les titres à leur valeur boursière, la «Provision pour fluctuations de titres» a été intégrée dans la fortune de l'association,
- enfin, les RPC\* introduisent de nouveaux intitulés qui dérogent à nos habitudes; il nous appartiendra de nous y familiariser, avec la possibilité d'explicitier par des ajouts ou des sous-titres ces nouvelles dénominations.

L'exercice favorable de 2014 est le fruit de donations, successorales en particulier, ainsi que de la générosité et du soutien important que nous témoignent de nombreuses personnes physiques, de même que plusieurs fondations et entreprises. Nous tenons à leur témoigner nos plus vifs et nos plus chaleureux remerciements, ainsi que nos sentiments de gratitude. L'ABA répond à leur générosité en les assurant d'un travail sérieux et approfondi au sein de son Comité, d'une direction dynamique et efficace de nos services, d'un professionnalisme et d'un engagement indéfectible de la part de nos collaborateurs.

Gabriel Frossard

\* RPC pour Recommandations relatives à la Présentation des Comptes

## L'ABA en chiffres clés

BBR	2014	2013	CIR	2014	2013	Direction ABA	2014	2013
Abonnés	735	720	Inscrits au 31 décembre	1'530	1'661	Secrétariat, direction et gestion de projets	3.2	3.3
Production:			Clients enfants et adultes en âge AI	203	209	Bénévoles:		
- livres braille	180	168	Clients en âge AVS	416	458	- membres du Comité	12	10
- livres audio	560	526	Heures conseils sociaux	6'100	5'618			
Prêts	23'239	24'117	Heures réadaptation	6'976	7'446			
Heures pour abonnés	17'853	17'700	Promotion intégration	1'988	2'022			
Bibliothécaires	4.4	4.7	Heures secrétariat pour les clients	4'540	4'625			
Techniciens	5.9	5.8	Secrétariat, direction et gestion de projets	5.38	6.35			
Secrétariat, direction et gestion de projets	0.9	0.9	Assistants sociaux	4.4	4.3			
Bénévoles:			Ergothérapeutes:					
- donateurs de voix	73	68	- en basse vision	6.4	5.9			
- transcription	16	17	- en locomotion	2.6	2.75			

# Bilan et compte de résultat

<b>Bilan au 31 décembre 2014 (en milliers de francs)</b>		
<b>Actif</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Circulant	20'507	18'599
Immobilisé	5'617	5'741
<b>Total de l'Actif</b>	<b>26'125</b>	<b>24'341</b>
<b>Passif</b>		
Engagements à court terme	270	242
Engagements à long terme	100	84
Capital des fonds (fonds affectés)	16'805	15'445
Capital de l'organisation	8'950	8'571
<b>Total du Passif</b>	<b>26'125</b>	<b>24'341</b>

<b>Compte de résultat (en milliers de francs)</b>			<b>Budget</b>
	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>2015</b>
Ventes et autres revenus	118	135	114
Cotisations et dons	779	890	630
Produits de fonds du secteur public	2'208	2'213	2'216
<b>Total Produits</b>	<b>3'105</b>	<b>3'238</b>	<b>2'960</b>
Frais de personnel	- 4'078	- 4'010	- 4'366
Charges directes d'exploitation	- 685	- 724	- 646
Autres charges d'exploitation	- 135	- 143	- 110
Amortissements	- 129	- 143	- 86
<b>Total Charges</b>	<b>- 5'027</b>	<b>- 5'020</b>	<b>- 5'209</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 1'921</b>	<b>- 1'781</b>	<b>- 2'249</b>
Successions et legs nets	1'697	2'080	990
<b>Résultat net d'exploitation</b>	<b>- 224</b>	<b>299</b>	<b>- 1'259</b>
Résultat d'exploitation des immeubles	473	569	535
Résultat financier	1'193	1'201	218
Autres résultats	18	- 19	0
Résultat des fonds affectés	- 1'081	- 7'242	28
Attribution/utilisation de la réserve spéciale	- 375	0	0
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>4</b>	<b>- 5'193</b>	<b>- 477</b>

# L'accessibilité...

## Accès facilité au catalogue de la bibliothèque (BBR) sur le site ABA

Désormais, une fenêtre de consultation directement accessible sur les pages «*Bibliothèque*» du site Internet de l'ABA facilite l'utilisation du catalogue en ligne de la BBR.

## Fiches pour une accessibilité réussie

La lecture de la Newsletter consacrée à l'accessibilité a donné l'idée à la Fondation André et Cyprien de soutenir un projet. Ce soutien financier a permis de réaliser des fiches illustrant les bonnes pratiques en matière d'accessibilité et de rassembler et organiser les documents de référence relatifs à l'accessibilité du cadre bâti.

A ce jour, une première série de sept fiches, mise en forme par une graphiste, a été réalisée et est mise à disposition sur le site internet de l'ABA.

## Formation pour les professionnels de la gérontologie

Des collaborateurs de l'ABA/CIR ont dispensé une sensibilisation intitulée: «*Accompagner les personnes âgées malvoyantes*», publiée dans le catalogue de la formation continue du réseau santé et social (HUG).

L'approche pluridisciplinaire de la formation a permis aux 18 participants actifs dans le domaine des soins comme de la réadaptation, de la restauration ou de l'hôtellerie de réaliser comment prendre en compte les conséquences des déficits visuels dans leur activité quel que soit leur contexte professionnel (EMS, HUG, IMAD, EPI).

Ci-dessous: Illustration des 8 fiches et de l'étui du support intitulé «*Basse vision et graphisme... les clés*»



## Recommandations pour améliorer la lisibilité de l'information

La publication de l'ABA «*Basse vision et graphisme... les clés*» présente les incontournables en matière d'accessibilité des documents. Cet outil a été développé en partenariat avec le Service de promotion de la culture de la Ville de Genève. Le respect de règles de graphisme simples contribue à l'égalité des individus pour l'accès à l'information. Ces adaptations profitent d'abord aux personnes vivant avec un déficit visuel et, plus largement, aux aînés, aux daltoniens, aux dyslexiques et aux allophones.

# ... une priorité pour l'ABA

## Camp de réadaptation destiné aux enfants de Suisse romande



Cette année, trois jeunes suivis par l'ABA/CIR ont pu participer au camp de réadaptation de Suisse romande qui s'est tenu du 7 au 11 juillet 2014 à Yverdon-les-Bains. La vie en communauté lors des camps de réadaptation proposés tous les deux ans est extrêmement bénéfique pour le développement de l'autonomie des enfants.

Elle permet la mise en pratique des acquis en réadaptation dans des lieux inconnus et hors de l'environnement familial. Deux ergothérapeutes spécialisées de l'ABA/CIR ont fait partie de l'équipe d'organisation et d'encadrement de ce camp qui a accueilli 12 enfants en situation de handicap visuel issus de toute la Suisse romande.

---

## Utilisation des smartphones et tablettes par les aînés malvoyants.

Une enquête portant sur l'usage des smartphones et des tablettes numériques a été réalisée en 2014 auprès de 920 clients du CIR. 312 personnes ont répondu au questionnaire. 37 personnes utilisatrices de ces technologies sont âgées de 64 à 70 ans. Les hommes sont trois fois plus représentés que les femmes.

Si les tablettes numériques constituent à la fois des outils de communication, de divertissement et d'information, l'intérêt principal du smartphone reste la communication. Cette étude montre que le domaine est en émergence. Reconduire ce type d'enquête dans quelques années permettra à l'ABA de suivre le développement des besoins dans ce domaine.

### Témoignage de Monsieur Jean-Marc Meyrat

Responsable du secteur prêt de la BBR et chargé de projets en accessibilité

« Le monde de la personne âgée est fascinant. J'ai eu l'immense bonheur de pénétrer cet univers grâce au livre d'Astrid Yener-Uldry, Responsable administration et RH au Foyer du Vallon, *«Paroles d'EMS: un autre regard»*. Il s'agit-là du premier ouvrage en format ePub que j'ai écouté sur mon smartphone avec Céline, ma voix de synthèse préférée. Imaginez pouvoir parcourir la table des matières et passer de page en page grâce à un simple glissement du doigt sur l'écran tactile, une révolution pour l'accès à l'information des personnes aveugles. Depuis, j'en ai lu des centaines d'autres, mais celui-là occupe une place toute particulière dans mon cœur. »

Ce livre peut être téléchargé sur le site de l'ABA [www.abag.ch](http://www.abag.ch).



# Rapport de la trésorière



C'est la première année que Madame Nicole Rossy a fonctionné comme Directrice de l'établissement. Je voudrais la remercier pour son efficace collaboration, sa disponibilité et son enthousiasme pour ses nouvelles tâches. Mes remerciements vont également à tous les collaboratrices et collaborateurs pour leur disponibilité et l'excellent travail fourni avec efficacité, compétence et gentillesse tout au long de l'année.

Les comptes du Foyer montrent à cette date un excédent de produits de CHF 52'999.55, résultat avant restitution à l'Etat des 25 % de ce montant, soit CHF 13'249.90, selon l'arrêté du Conseil d'Etat relatif en matière de thésaurisation des subventions après la période quadriennale 2014 à 2017. Le résultat positif est surtout dû à un taux d'occupation de 99.47 %, supérieur de 1,47 % que budgétisé; une diminution de 1.24 % des charges salariales due essentiellement au départ à la retraite de collaborateurs de longue date et à leur remplacement par des collaborateurs plus jeunes ainsi qu'à l'engagement de stagiaires. Enfin, une gestion rigoureuse a aussi contribué à ce bon résultat. Il faut également relever que le Foyer peut compter sur de nombreux bénévoles permettant des animations supplémentaires et diminuant le coût de celles-ci.

Le total des charges directes s'élève à CHF 9'063'479.23 dont CHF 7'232'770.35 de charges du personnel et assimilés, ce qui représente 79.8 % des charges totales d'exploitation. Le montant relatif aux autres charges est de CHF 1'830'708.88. Les produits d'exploitation s'élèvent à CHF 9'079'434.90 comprenant les pensions facturées aux résidents, la participation des assurances-maladie, les subventions cantonales, les dons et legs et les autres produits d'exploitation. Le prix de pension journalier pour 2014 a été conservé par le DSE à CHF 229.-. Pour l'année 2015, il a été augmenté à CHF 230.-.

## Les avoirs au 31 décembre 2014 se composent comme suit :

Actif circulant (disponible et réalisable)	CHF 3'828'467.38
Actif immobilisé (y compris immobilisations affectées)	CHF 576'847.05
Total de l'actif	CHF 4'405'314.43
Fonds propres	CHF 2'780'866.47

Sylvia Hochuli

Bilan au 31 décembre 2014 (en milliers de francs)		
<b>Actifs</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Circulant	3'828	4'258
Immobilisé	577	676
<b>Total de l'Actif</b>	<b>4'405</b>	<b>4'934</b>
<b>Passifs</b>		
Capitaux étrangers à court terme	948	1'527
Capitaux étrangers à long terme	13	0
Fonds affectés	663	666
	1'624	2'193
Capital de l'organisation	2'781	2'741
<b>Total du Passif</b>	<b>4'405</b>	<b>4'934</b>

Les comptes 2014 de l'association Foyer du Vallon ont été révisés par ORFA AUDIT SA.

Compte de résultat (en milliers de francs)		
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>Total des Produits</b>	<b>9'079</b>	<b>9'097</b>
Charges du personnel	- 7'233	- 7'166
Autres charges d'exploitation	- 1'831	- 1'772
<b>Total des Charges</b>	<b>- 9'063</b>	<b>- 8'938</b>
<b>Résultat intermédiaire</b>	<b>16</b>	<b>159</b>
Résultat des fonds affectés et utilisation des dons	128	77
Résultat financier	0	2
Résultat net hors exploitation	- 91	- 57
Part à restituer à l'état	- 13	- 90
Résultat net sur exercices antérieurs	0	0
<b>Résultat de l'exercice après restitution</b>	<b>40</b>	<b>90</b>

# Mot de la directrice du Foyer



**Genève compte 51 Etablissements Médico-Sociaux (EMS). Seul un d'entre eux est dédié à la prise en charge des personnes âgées aveugles ou malvoyantes: le Foyer du Vallon. La particularité du Foyer du Vallon est connue et reconnue au sein des EMS genevois.**

En quoi la prise en charge au Foyer du Vallon est-elle différente?  
Le Foyer du Vallon serait-il comme les autres EMS? et bien non....!

Tout est cogité, raisonné et finalement adapté pour le bien des personnes âgées ayant des déficits visuels. Tout d'abord, le personnel reçoit une formation spécifique donnée par des ergothérapeutes reconnues et spécialisées en basse vision, car s'occuper des personnes malvoyantes est un défi supplémentaire dans l'univers de la prise en charge des personnes âgées. Le déficit visuel se surajoute aux autres pertes physiques que la personne âgée expérimente au quotidien. L'autonomie s'effrite, se dissout et a contrario la dépendance, petit à petit, grignote toujours plus de terrain. L'insécurité de la marche s'intensifie à force de ne plus percevoir distinctement les obstacles. Le sentiment d'insécurité s'en trouve également accentué lorsque l'on est plus à même de voir le visage qui nous parle, plus à même de voir ce qui nous entoure, de voir où l'on se trouve. Bref, les repères qui d'antan rassuraient et donnaient le sentiment de contrôler son environnement s'érodent, se voilent, s'estompent.

Au Foyer du Vallon, le personnel est aguerré à faire face à ces difficultés qui prennent une envergure toute particulière lors du vieillissement et qui s'installent au milieu d'autres contraintes physiques. Au Foyer du Vallon, le déficit visuel fait partie des attentions quotidiennes à tout moment et sur tous les fronts: les animations sont pensées en fonction du déficit, les activités quotidiennes sont facilitées, le lien avec l'extérieur est favorisé en soutenant l'accès aux informations locales par une lecture quotidienne du bulletin interne, tout comme la culture qui trouve son empreinte par une facilitation à l'accès de livres audio. Les menus sont écrits de manière contrastée et également lus à voix haute par le cuisinier et ceci avant chaque service de table, les tartines sont préparées selon les désirs spécifiques de chaque résident. Les rideaux sont tirés quand il faut, retirés quand nécessaire. Les moyens auxiliaires sont proposés, essayés, adaptés, réévalués, réadaptés.

Nicole Rossy

## Sensibilisation dans les EMS

L'ABA poursuit son engagement auprès des EMS. Une ergothérapeute du Foyer du Vallon intervient comme consultante pour répondre aux besoins des résidents malvoyants vivant en EMS. Des conseils en matière d'aménagement de l'environnement et des formations pluridisciplinaires sont également organisées, ce qui contribue à une meilleure prise en compte des besoins des résidents.

Photographie ci-contre: matériel didactique développé dans le cadre du dispositif de formation-action basse-vision en EMS. Il est utilisé lors des formations.



# Chaque don est précieux

L'ABA est extrêmement reconnaissante des dons qu'ils lui sont faits, qu'ils soient en nature ou en monnaie sonnante et trébuchante et ce, quel qu'en soit le montant.

---

## Remerciements aux donateurs individuels

Chaque donateur est remercié personnellement pour chaque don qu'il a fait au nom de l'ABA. Soucieuse de préserver la confidentialité de ses donateurs individuels, l'ABA renonce à publier leurs noms dans ce rapport annuel.

Toutefois, elle renouvelle ici ses remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la bonne marche de ses actions en faveur des personnes aveugles et malvoyantes. Elle pense, entre autre, aux bénévoles donneurs de voix, aux bénévoles correcteurs de textes ainsi qu'aux membres de son Comité qui œuvrent complètement bénévolement (sans toucher aucun jeton de présence ni compensation d'aucune nature).

---

### Dons en souvenir de:

Mme Betje Aberle-Van der Linde, M. Alfredo Baldassare, M. Raymond Barberat, Mme Mariette Bouché, Mme Marie-Louise Dunand, M. Alex Felder, M. Quirino Ferrario, M. Pierre Gaugaz, M. Alain Gozzelino, Mme Simone Guillot, M. Jacques Lance, Mme Monique Maître, Mme Marie-Claire Planta-Lamunière, Mme Noèle Plojoux, M. Henri Righini, M. Pierre-Marie Salamin.

### Pour le Foyer du Vallon:

Mme Lucette Weber, Mme Odette Zeller, Mme Marie-Louise Dunand.

---

## Remerciements aux donateurs institutionnels

### Fonds et fondations, comités philanthropiques (dons dès CHF 500.-)

Fondation Anne Preziosi, Fonds Barshall, Fondation Alfred et Eugénie Baur, Comité Philanthropique de la Famille Firmenich, Fondation de bienfaisance du groupe Pictet, Fondation Gertrude Hirzel, Fondation Konstanze Marki-Boehring, Fondation Frédéric Meyer, Fondation Albert Edouard Oechslin, Fondation Pro Visu, Fonds Tissot, Fondation Charles Curtet, Fondation Edmond Adolphe de Rothschild, Comité de bienfaisance de Trafigura, Fondation Suzanne Huber, Fondation McCall MacBain.

---

### Communes, villes et mairies (dons dès CHF 200.-)

Commune d'Avusy, Commune de Choulex, Commune de Collonge-Bellerive, Commune de Meinier, Commune de Russin, Commune de Soral, Commune de Versoix, Commune de Chêne-Bourg, Commune de Cologny, Ville de Meyrin, Ville d'Onex, Mairie de Cartigny.

# Mission et Comité

## Mission de l'ABA et de ses services

L'association a pour but d'améliorer le sort des personnes aveugles et malvoyantes habitant en règle générale le canton de Genève, de leur fournir les moyens de s'instruire et de travailler, de pourvoir à leurs besoins, de les aider à sortir de leur solitude et à se créer une situation indépendante, et d'intéresser par tous les moyens la population à leur cause.

(statuts de l'ABA, art.2)

---

## Membres du Comité de l'ABA

### Président:

Dr André Assimacopoulos (depuis 1986)

### Vice-Président:

Me Ivan Cohen (depuis 1994)

### Trésorier:

M. Gabriel Frossard (depuis 1999)

### Secrétaire:

M. Michel Philippi (depuis 2008)

### Membres:

Mme Sylvia Hochuli (depuis 1997)

M. Jean-Claude Portier (depuis 2003)

Mme Maria-Luisa Noetzlin (depuis 2004)

M. Blaise Stucki (depuis 2008)

Mme Tamara Morcillo (depuis 2010)

Dr Michel Matter (depuis 2010)

M. Xavier Barde (depuis 2014)

Prof. Edouard Gentaz (depuis 2014)





Photo: Hector Christiaen



**Association pour le  
Bien des Aveugles  
et malvoyants**

Genève

[www.abage.ch](http://www.abage.ch)

**ABA - Association pour  
le Bien des Aveugles et  
malvoyants**  
Place du Bourg-de-Four 34  
1204 Genève  
T. 022 317 79 19  
[aba@abage.ch](mailto:aba@abage.ch)

**BBR - Bibliothèque Braille  
Romande et livre parlé**  
Place du Bourg-de-Four 34  
1204 Genève  
T. 022 317 79 00

**CIR - Centre d'Information  
et de Réadaptation**  
Route du Vallon 18  
1224 Chêne-Bougeries  
T. 022 349 10 64

**Foyer du Vallon  
(EMS pour personnes âgées  
aveugles ou malvoyantes)\***  
Route du Vallon 16  
1224 Chêne-Bougeries  
T. 022 305 08 08

\* entité juridique distincte

Graphisme: Carine Crausaz